

## Dispositif Local d'Accompagnement du Val de Marne Bilan d'actions 2008





# SOMMAIRE

<b>I. Le DLA : rappel de la mission et des objectifs 2008</b>	<b>4</b>
I.1 La mission du DLA	4
I.2 Les objectifs du DLA en 2008	6
I.3 L'équipe du DLA	7
I.4 Le Comité de pilotage et le Comité d'Appui Technique	7
I.4.a Le Comité de Pilotage	7
I.4.b Le Comité d'Appui Technique (CAT)	7
<b>II. Bilan de l'activité du DLA du Val de Marne en 2008</b>	<b>8</b>
II.1 Communication et repérage des structures bénéficiaires	8
II.2 Les structures diagnostiquées	9
II.2.a Le nombre de diagnostics	9
II.2.b Des réalités très variées	9
II.2.c L'enseignement des diagnostics de suivi	10
II.3 Les ingénieries financées par le DLA	10
II.3.a Récapitulatif	10
II.3.b Les thèmes des accompagnements mis en place en 2008	11
II.3.c Ingénieries individuelles	12
II.3.d Ingénieries collectives	16
II.3.e DLA et zonage « Politique de la Ville »	17
II.3.f Evolution de l'activité par exercice	19
II.4 Travail partenarial	20
II.4.a Avec les institutions et les collectivités locales	20
II.4.b Avec les réseaux associatifs et autres partenaires	21
II.4.c Perspectives 2009	21
<b>III. Les perspectives du DLA pour 2009</b>	<b>22</b>
III.1 Les objectifs quantitatifs	22
III.2 Les orientations	23

## I. Le DLA : rappel de la mission et des objectifs 2008

**Finalité du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA):** Accompagner la consolidation et le développement économique et social des structures d'utilité sociale créatrices d'emploi au service du développement local, en mobilisant des acteurs, des ressources et des outils de financement en favorisant leur synergie.

### I.1 La mission du DLA

Les missions de l'équipe du Dispositif Local d'Accompagnement sont de :

- **Réaliser un diagnostic approfondi et partagé** pour chaque association, dégager les forces et faiblesses et élaborer un cahier des charges permettant de bâtir une stratégie de développement de la structure :
  - Ce diagnostic est réalisé à l'issue d'un entretien approfondi avec les responsables des structures et après analyse de leurs documents propres (statuts, rapports d'activités, bilans et comptes de résultat, etc.) ;
  - Le diagnostic et ses préconisations sont ensuite validés par la structure;
  
- **Construire des missions d'ingénieries, individuelles ou collectives**, sur des points précis et vitaux pour chaque structure en faisant appel, pour ces missions d'ingénierie, à des cabinets-conseils spécialisés. Ces missions sont par exemple :
  - La consolidation d'un projet associatif,
  - La recherche et la construction de partenariats opérationnels et financiers,
  - La mise en place d'outils de gestion (trésorerie, comptabilité analytique, planning d'activités, etc.) et de reporting,
  - La construction d'outils de gestion du personnel, etc. ;
  
- **Assurer le suivi et la mise en œuvre des préconisations** jusqu'à l'appropriation de la démarche par les structures d'utilité sociale.

En résumé, voici le schéma de l'intervention de l'équipe du DLA :



Le DLA du Val de Marne est inscrit dans un dispositif global qui s'articule autour:

- d'un accompagnement local assuré par les Dispositifs Locaux d'Accompagnement,
- d'une coordination régionale portée par le Centre Régional de Ressources et d'Animation ou C2RA (L'Atelier),
- d'un apport national d'expertise par l'intermédiaire des Centres Nationaux d'Appui et de Ressources (CNAR).

Enfin, une mission nationale d'animation, d'outillage, d'appui technique et de qualification de ces opérateurs a été confiée par le Ministère de l'emploi et la Caisse des Dépôts à l'Avise. Objectif : animer et garantir la qualité de l'ensemble du dispositif.

## I.2 Les objectifs du DLA en 2008

Les **secteurs prioritaires** en 2008, définis comme tels par le comité de pilotage du DLA, étaient ceux de **l'insertion par l'activité économique (IAE)** et des **services à la personne (SAP)**.

Les associations relevant de la **politique de la Ville** ont également été définies comme des cibles prioritaires.

Cet objectif qualitatif a été globalement respecté puisque les secteurs de l'IAE et des SAP sont deux secteurs dans lesquels le DLA s'est fortement investi : 43% des budgets d'ingénierie individuelle ont été consacrés à ces secteurs et 52% des structures accompagnées individuellement relevaient de ces secteurs.

En termes **quantitatifs** :

	Objectifs 2008	Réalisations 2008	% de réalisation
Diagnostics pré-accompagnement	40	38	95%
Diagnostics post-accompagnement	40	38	95%
<b>Ingénieries individuelles</b>			
Nombre d'ingénieries	30	31	103%
Nombre d'associations différentes	30	27	90%
<b>Ingénieries collectives</b>			
Nombre de sessions	20	20	100%
Nombre d'associations différentes	45	71	158%

**Diagnostic pré-accompagnement** : Le diagnostic est un état des lieux, une analyse de situation partagée entre le chargé de mission DLA et le représentant de la structure (missions, activités, économie, ressources humaines, relation au territoire, vie associative,...), issu d'un ou plusieurs entretiens et d'une analyse documentaire. Il doit mettre en évidence les atouts de l'activité et/ou de la structure, les difficultés éventuelles, les orientations prioritaires de la structure et les perspectives de consolidation et/ou de développement, les problématiques et les besoins d'appui concernés, ainsi que les préconisations qui en découlent. Partagé et validé par la structure, il est le support permettant d'élaborer le plan d'accompagnement.

**Diagnostic post-accompagnement (ou diagnostics de suivi)** : il est réalisé au moins 6 mois après la fin de l'ingénierie individuelle apportée à une association. Il a pour objectifs de mesurer les effets de l'accompagnement par le prestataire et de repérer les appuis complémentaires dont pourrait avoir besoin l'association.

**Ingénierie individuelle** : L'ingénierie individuelle consiste en l'intervention d'un prestataire auprès d'une seule structure.

**Ingénierie collective** : L'ingénierie collective apporte simultanément à plusieurs structures les réponses correspondant aux besoins identifiés et confirmés par les chargés de mission DLA et, le cas échéant, leurs partenaires.

Cet accompagnement présente une double utilité pour les associations qui en bénéficient :

- Une information thématique et/ou sectorielle qu'elles s'approprient et déclinent de manière concrète et opérationnelle.
- L'animation d'échanges de bonnes pratiques, d'outils, d'expériences, de compétences permet de favoriser la collaboration entre les structures.

Il est également intéressant car il permet d'optimiser l'utilisation du fonds d'ingénieries

Pour autant, l'ingénierie individuelle reste essentielle pour les problématiques internes aux structures en leur offrant des pistes de solutions particulières et en traitant leurs sujets de manière totalement personnalisée.

Le DLA s'est particulièrement attaché à combiner les deux pour un accompagnement optimal.

### **I.3 L'équipe du DLA**

Le DLA mobilise un équivalent ETP de 2.5 intervenants directement sur le programme et est animé sur le terrain par 3 chargés de mission :

- Marc Audouin, Chef de projet DLA, Temps plein
- Sidane N'DIAYE, Chargé de Mission DLA, Temps plein
- Cyril de Koning, Chargé de développement ESS, temps partiel

### **I.4 Le Comité de pilotage et le Comité d'Appui Technique**

Le DLA anime et s'appuie sur deux types de comités :

#### *I.4.a Le Comité de Pilotage*

Sa fonction est de définir les orientations de l'activité du DLA, et de contrôler l'exécution des travaux de l'équipe DLA.

Deux comités de pilotage se sont tenus au cours de l'année 2008 afin d'asseoir et de consolider le fonctionnement du DLA : le 10 juillet 2008 et le 5 décembre 2008.

#### *I.4.b Le Comité d'Appui Technique (CAT)*

Sa fonction est d'émettre un avis consultatif sur les diagnostics partagés produits par le DLA.

**Cinq CAT** ont eu lieu au cours de l'année 2008, avec en moyenne 6 diagnostics à l'ordre du jour par CAT.

Le DLA a fait appel à des compétences très variées pour commenter ses diagnostics. Ont ainsi participé aux CAT de 2008 : la Préfecture (service Politique de la Ville), la DDJS 94, la DDTEFP 94 (CMAT), Val de Marne Actif, Uniformation, le Conseil Général du Val de Marne (service emploi-tremplin, Proj'aide et service culturel), les villes de Champigny/Marne, Vitry sur Seine et Choisy le Roi, et la Ligue de l'enseignement du 94.

Pour renforcer l'expertise financière le DLA a invité le Crédit Coopératif à participer à ses CAT. Ce dernier en est désormais un membre permanent. Enfin, la **CAF du Val de Marne** a rejoint le comité d'appui technique du DLA en fin d'année 2008.

Nous rappelons ici l'importance de ces CAT et l'intérêt que nous leur accordons. En effet, loin d'être une simple « chambre d'enregistrement », cette instance permet d'apporter un véritable complément aux diagnostics que nous avons réalisés et d'affiner l'appui proposé aux associations. Les CAT sont aussi le moyen d'éclairer nos partenaires sur des aspects de ces associations qu'ils maîtrisent moins.

Enfin le CAT constitue aux dires de ses membres un vrai lieu d'échanges techniques et de mise en réseau.

## II. Bilan de l'activité du DLA du Val de Marne en 2008

### II.1 Communication et repérage des structures bénéficiaires

Lors du premier contact avec une association, il est systématiquement demandé comment celle-ci a connu le dispositif. En reprenant l'ensemble des associations vues pour la première fois en 2008, nous remarquons que l'action de communication entreprise par le DLA porte directement ses fruits. Ainsi, 42% des associations nous ont connus grâce aux démarches de communication faites par notre équipe : mailing et phoning en premier lieu, mais aussi informations collectives thématiques, présences à des forums, etc. Ces actions sont donc la garantie d'un flux de nouvelles associations à diagnostiquer.

En revanche, le réseau de prescripteurs territoriaux que nous avons tenté de tisser n'a pas été encore pleinement opérationnel.

Par le DLA (plaquette, mailing, site web, phoning)	42%
Par le Conseil Général	21%
Par le « bouche à oreille », d'autres associations, ma fédération	21%
Par l'État (DDJS, DDTEFP)	8%
Par un organisme financier (VMA, Crédit Coopératif)	8%

<b>100%</b>
-------------

Autres actions de communication :

- Le DLA a, en collaboration avec Val de Marne Actif et le Crédit Coopératif, organisé en mai 2008 une soirée d'information sur le thème « Anticiper et maîtriser son développement »,
- Plusieurs milliers de plaquettes d'information distribuées,
- Parution d'un encart sur le DLA dans la publication de Proj'aide (*Coup de Projecteur*),
- Parution d'une rubrique « DLA » dans les pages emploi du site web de la DDJS 94.

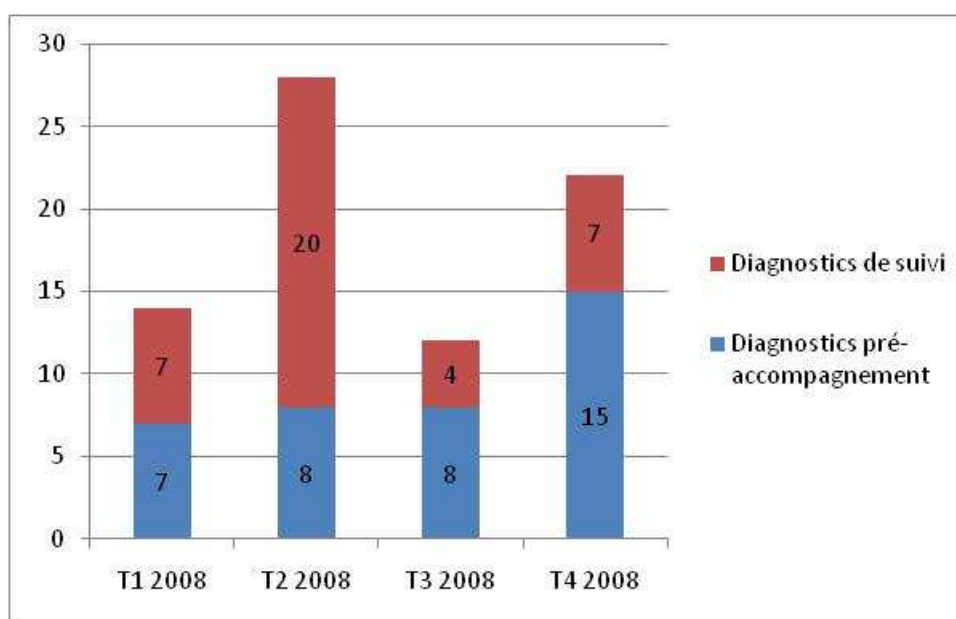


## II.2 Les structures diagnostiquées

### II.2.a *Le nombre de diagnostics*

En 2008, l'équipe du DLA a réalisé 76 diagnostics, dont 38 diagnostics de suivi (au moins 6 mois après la fin de la mission d'accompagnement).

Le tableau suivant retrace l'évolution par trimestre. Il met en valeur la discontinuité de l'activité, traditionnellement plus accentuée lors du dernier trimestre (sur les diagnostics initiaux).



### II.2.b *Des réalités très variées*

Nous rappelons que les diagnostics représentent des réalités très variées : faire l'état des lieux d'une association ayant une activité bien spécifique en un lieu, avec quelques salariés ne présente pas de difficulté particulière. Les diagnostics d'associations ayant de nombreux salariés, des fonctionnements complexes ou des situations délicates, sont en général beaucoup plus chronophages, requièrent des compétences plus pointues et représentent des enjeux importants. Certains diagnostics nécessitent même parfois plusieurs rendez-vous avec l'association concernée.

Les diagnostics en soi, peuvent avoir des effets immédiats positifs comme la séparation des pouvoirs au sein de la gouvernance, la mise en place d'outils comptable ou le recours à une expertise comptable.

Quatre secteurs d'activité se distinguent :

- la plupart des associations diagnostiquées sont issues du secteur de la **culture** (21% des structures diagnostiquées), comme en 2007.

- Viennent ensuite à égalité le secteur « famille, enfance, jeunesse », en raison du nombre important de diagnostics réalisés pour des crèches associatives et le secteur des services à la personne.
- Enfin le DLA, comme en 2007, intervient de manière conséquente dans l'insertion par l'activité économique. A ce jour, près de 60% des SIAE ont déjà bénéficié d'un diagnostic du DLA.

En raison des grands changements intervenant dans le secteur de l'IAE (nouvelles modalités de conventionnement et de financement), le DLA est amené à y jouer un rôle important en 2009.

### II.2.c L'enseignement des diagnostics de suivi

L'étude des 38 diagnostics de suivis réalisés en 2008, révèle un ensemble d'effets positifs sur le court ou le moyen terme :

- Une consolidation des projets associatifs permettant de renforcer l'ancrage de l'association sur son territoire et de dynamiser son potentiel mobilisateur interne et externe
- Une structuration plus claire des associations que ce soit dans leur organisation interne ou vers l'extérieur pour un meilleur accomplissement de leur mission et de leur cohésion propre, et ceci des plus petites structures en passant par des structures de taille moyenne ou des plus grandes
- Une aide à la structuration financière et à la consolidation des fonds en levant des financements solidaires, notamment à travers le réseau France Active (,
- Pour celles qui sont souvent les plus fragiles, un renforcement du modèle économique. Ceci permettant de consolider de manière plus sûre les activités et de pérenniser au mieux les emplois dans un contexte économique difficile et périlleux même si parfois il est important de réduire ses effectifs afin de mieux s'organiser et repartir .

## II.3 Les ingénieries financées par le DLA

### II.3.a Récapitulatif

Le tableau ci-dessous récapitule les ingénieries financées par le DLA pour l'année 2008 :

Les ingénieries du DLA 94	Total	Ingénieries individuelles	Ingénieries Collectives
Nombre d'ingénieries	51	31	20
Montants conventionnés (en €)	105 171	72 182	32 989
Coût moyen (TTC) des ingénieries conventionnées (en €)		2328	1649 <sup>1</sup>

Coût moyen (TTC) des ingénieries conventionnées les années précédentes :

<sup>1</sup> Par session collective. Le coût d'une ingénierie collective par structure est de 465 €.

- en 2006 : 3687 €/ingénierie individuelle et 1794 €/ingénierie collective
- en 2007 : 2713 €/ingénierie individuelle et 1804 €/ingénierie collective

### II.3.b Les thèmes des accompagnements mis en place en 2008<sup>2</sup>

<b>Thématique de l'accompagnement</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Gestion financière/comptabilité	10	32%
Projet de la structure	8	26%
Management / GRH/organisation interne	6	19%
Stratégie de consolidation	4	13%
Recherche de financements	2	6%
Commercial / étude marché	1	3%
	<b>31</b>	<b>100%</b>

Contrairement aux années précédentes, on constate qu'en 2008 l'essentiel des ingénieries individuelles porte sur les questions de gestion financière (généralement mise en place d'outils de gestion et tableaux de bord) ou de comptabilité.

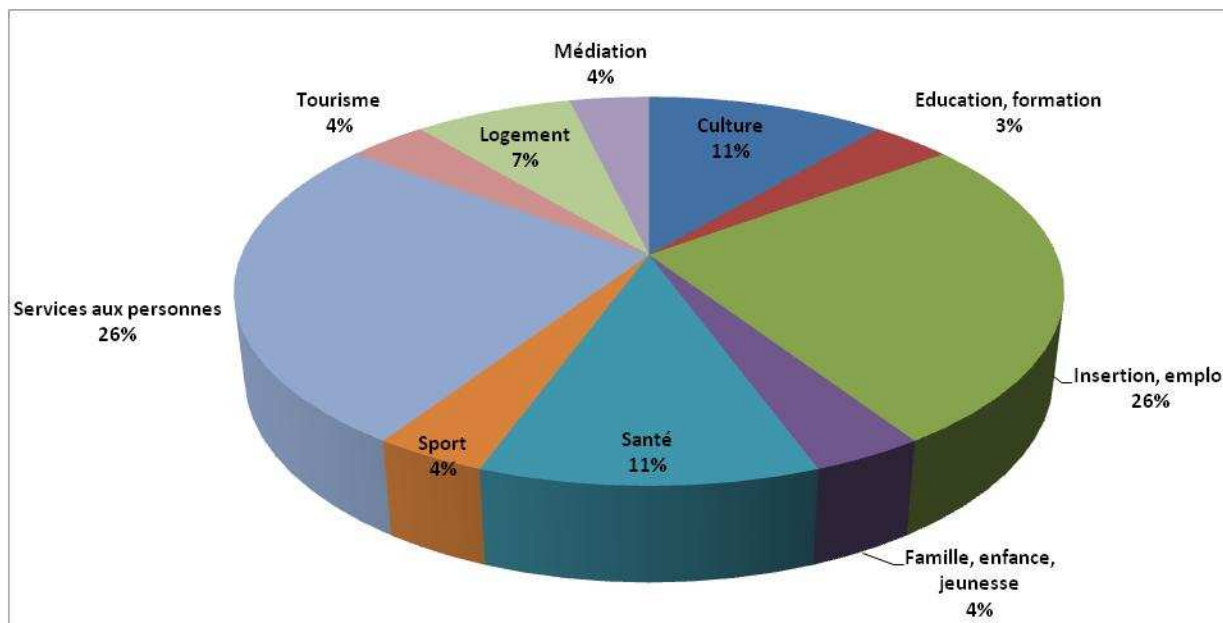
Les accompagnements qui ont pour thème le projet associatif occupent un peu plus de place en 2008 qu'en 2007 (20% des accompagnements).

---

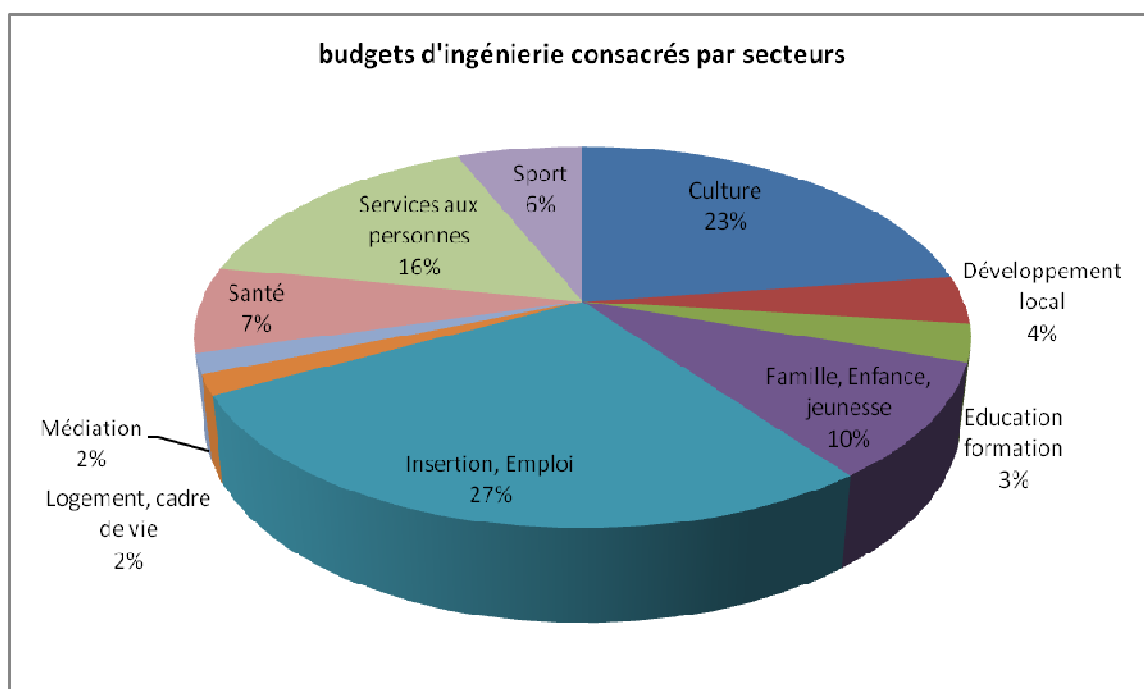
<sup>2</sup> Se référer aux annexes pour connaître les associations bénéficiaires.

### II.3.c Ingénieries individuelles

#### II.3.c.1 Par domaine, en nombre d'associations



#### II.3.c.2 Par domaine, en budgets conventionnés



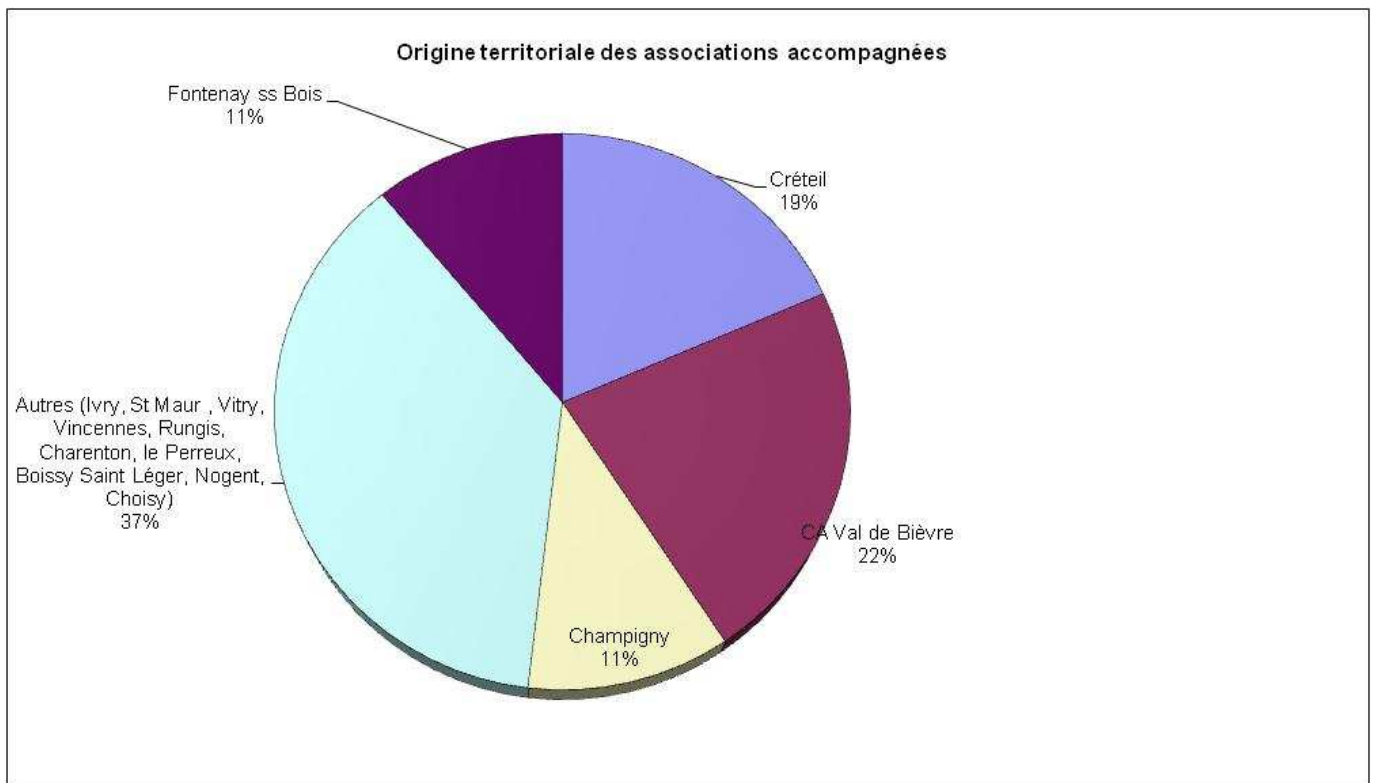
II.3.c.3 Les emplois associatifs

Le tableau suivant comptabilise le nombre d'emplois concernés dans les associations qui ont bénéficié d'une ingénierie individuelle.

Associations et emplois concernés par le DLA (base: <u>ingénieries individuelles</u> )			
	Nb emplois	Dont aidés	% emplois aidés
<b>Année 2004</b>	329	nd	
<b>Année 2005</b>	490	126	26%
<b>Année 2006</b>	672	170	25%
<b>Année 2007</b>	1242	374	30%
<b>Année 2008</b>	940	425	45%

Ne sont pas comptabilisées dans ces données les personnes salariées en mode mandataire (Services à la personne).

II.3.c.4 L'origine territoriale des associations accompagnées en 2008



Notons la part importante des associations issues de la **Communauté d'Agglomérations du Val de Bièvre** (22%), et des villes de **Créteil** (19%), **Champigny** et **Fontenay sous Bois** (11%).

En 2008, **22%** des associations accompagnées proviennent de villes membres de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien (**ACTEP**<sup>3</sup>), contre 23% en 2007.

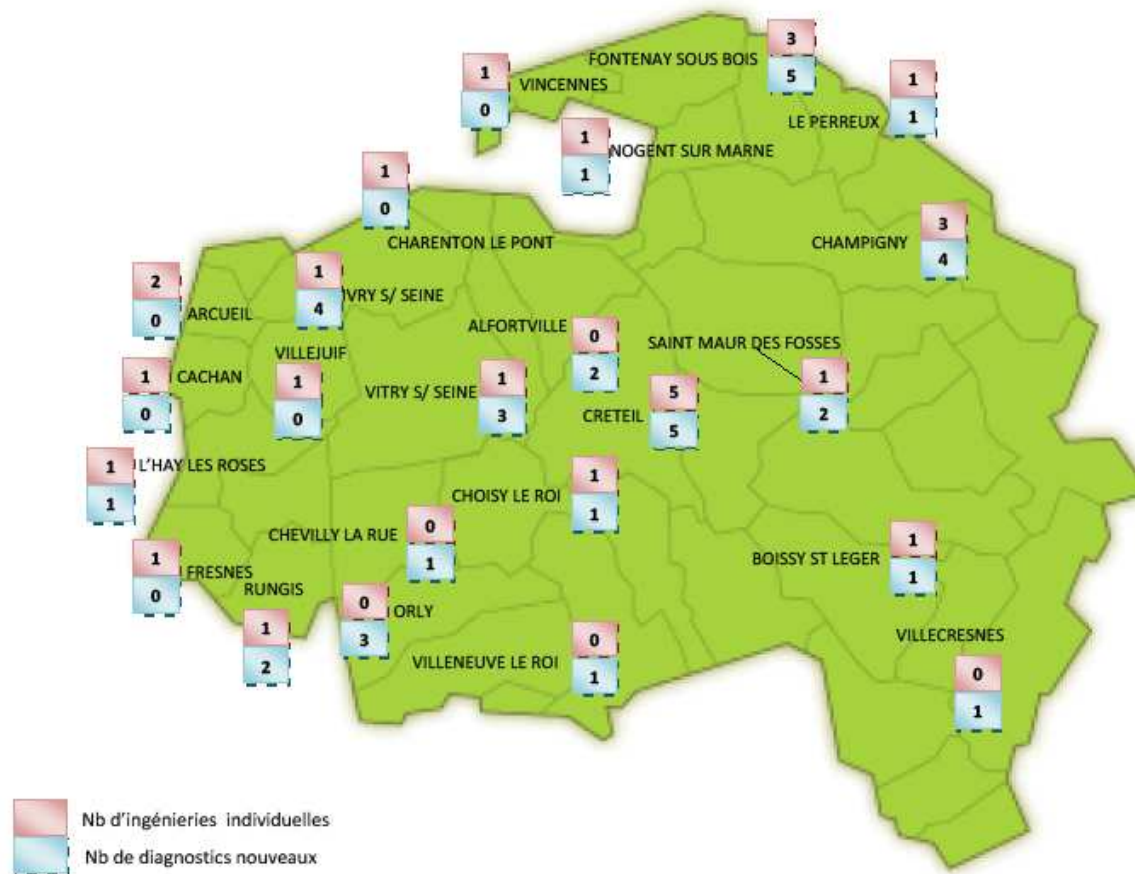
La carte du département qui figure ci-dessous du DLA apporte plus de précisions sur le degré de présence sur le territoire (diagnostics et ingénieries). On remarquera la faible présence du DLA sur la zone Sud-Est du Val de Marne.

---

<sup>3</sup> l'ACTEP regroupe 23 collectivités territoriales, dont 11 villes du Val de Marne : Charenton le Pont, Saint Maurice, Joinville le Pont, Champigny sur Marne, Villiers sur Marne, Bry sur Marne, Le Perreux sur Marne, Nogent sur Marne, Fontenay sous Bois, Vincennes et Saint Mandé.

II.3.c.5 Degré de présence sur l'ensemble du territoire en 2008

Localisation des bénéficiaires des diagnostics et ingénieries en 2008



### II.3.c.6 Satisfaction des associations

- Sur l'accompagnement piloté par le DLA (cohérence de l'accompagnement par rapport au plan d'accompagnement, sélection de l'intervenant, respect du cahier des charges, caractère opérationnel, pertinence des préconisations, etc.) : **86% de très grande satisfaction** pour les associations accompagnées.
- Concernant la durée de la mission : **50% la trouve satisfaisante** (les autres 50% souhaiteraient une mission plus longue).
- 80% des associations accompagnées souhaitent un accompagnement supplémentaire
- A la question «l'accompagnement a-t-il été utile et déterminant ? », les associations accompagnées sont **75%** à répondre **oui** et à mettre une note **entre 16 et 20/20 pour cet item.**
- A la question «le diagnostic du DLA a-t-il permis de prendre conscience de certains dysfonctionnements ? », les associations accompagnées sont **75%** à répondre **oui** et à mettre une note **entre 16 et 20/20 pour cet item.**
- A la question «l'accompagnement vous a-t-il permis de trouver des solutions ?», les associations accompagnées sont **80%** à répondre **oui** et à mettre une note **entre 16 et 20/20 pour cet item.**

### II.3.d *Ingénieries collectives*

Les accompagnements collectifs qui ont été mis en place en 2008 ont été plus nombreux et plus variés que les années précédentes. La diminution du montant du fonds d'ingénierie plaide en faveur de la mise en œuvre d'un plus grand nombre d'ingénieries collectives. C'est aussi le moyen pour le DLA de s'assurer de l'engagement de la structure dans un accompagnement long. Ces ingénieries collectives sont parfois, quand c'est nécessaire, le prélude à un accompagnement individuel, plus personnalisé.

- **Management/ gestion des ressources humaines :**
  - Maîtriser son plan de formation : 2 sessions (9 associations),
  - La fonction employeur : cycle de 3 jours de formation, auquel ont participé 6 associations,
  - Motiver les salariés et les bénévoles : 1 session, 5 associations,
  - Organisation interne –GRH : 2 sessions (5 associations),
  - Evaluation et prévention des risques professionnels : 3 sessions pour 16 associations
  - Pérenniser les emplois : 1 session pour 3 associations
- **Comptabilité et gestion :**
  - La comptabilité associative et l'initiation à la gestion : 2 sessions (10 associations),
  - Mettre en place des tableaux de bord : 2 sessions, pour 9 associations, principalement des ASP et des SIAE.



- Présenter et faire financer son projet culturel : 2 sessions pour 13 associations. Notons la présence, au cours de cette formation, d'une élue à la culture d'une collectivité locale. Cette présence a été jugée très enrichissante par les participants.
- Développement commercial : 1 session (8 structures)
- Réussir son Assemblée Générale : 1 session (12 structures)
- Optimiser son système informatique : 1 session (7 structures)

Au final, 71 associations différentes ont participé à ces 20 ingénieries (soit +37% pour le nombre de bénéficiaires).

### **Taux de satisfaction**

- ✓ 90% des structures accompagnées estiment que le thème de l'ingénierie collective correspondait à leurs préoccupations concrètes,
- ✓ 94% des participants comptent suivre les préconisations fournies

### *II.3.e DLA et zonage « Politique de la Ville »*

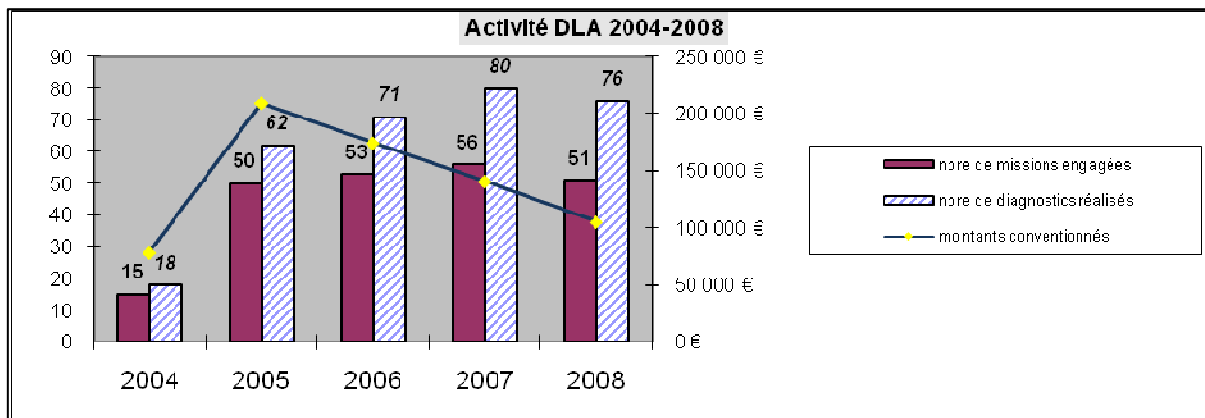
54% des associations accompagnées par le DLA en 2008, relèvent du champ de la Politique de la Ville. Trois critères permettent d'aboutir à cette estimation :

- le fait d'avoir un financement direct de la Politique de la Ville (Etat, Conseil Général ou commune),
- le fait que le siège de l'association soit situé dans une zone Politique de la Ville (cf. <http://sig.ville.gouv.fr/>)
- le fait que l'association ait une action déterminée en direction de publics issus de ces zones là.

Les associations implantées en zone politique de la ville étant généralement plus fragiles, le DLA souhaitait mettre un accent particulier sur ces associations en 2008. Cet objectif est atteint (pour rappel, ce taux atteignait 37% en 2007).



### II.3.f Evolution de l'activité par exercice



La tendance récente de consommation du fonds d'ingénierie est à une répartition plus importante en faveur des ingénieries collectives. Le DLA alloue moins de fonds aux ingénieries individuelles (coût moyen de 2300 € en 2008, contre plus de 4 k€ en 2004) pour des raisons que nous avons déjà évoquées. Pour conserver des missions de qualité au profit des associations, des co-financements ont été recherchés (auprès des OPCA notamment).

Dans le but d'effectuer un effet de levier (notamment parce que les fonds d'ingénierie sont limités) le DLA invite systématiquement les associations à s'enquérir auprès de leur OPCA (quand elles le connaissent, ce qui n'est pas systématique...), des fonds disponibles pour la formation des salariés. Quand ces fonds ne sont pas utilisés par l'association, ils peuvent à certaines conditions permettre de co-financer des ingénieries DLA. Notons cependant que ces fonds ne transitent pas les comptes de l'ADIL mais que la contractualisation se fait directement entre l'association et son OPCA.

Nous remarquons depuis 2007, que certaines associations parviennent à négocier la prise en charge de missions d'appui-conseil par d'autres interlocuteurs (Ville, Région) ce qui est pour nous une conséquence positive de notre intervention.

## II.4 Travail partenarial

Parmi les objectifs stratégiques du DLA, figurent ceux-ci :

- « Rechercher la complémentarité et l'articulation des interventions du dispositif avec les autres ressources et compétences transversales et thématiques présentes sur le territoire ;
- Permettre l'inscription des activités accompagnées dans les dynamiques et stratégies de développement locales et sectorielles.<sup>4</sup> »

Conformément à la mission qui lui a été assignée, le DLA a donc mis en œuvre ce travail partenarial et de manière inégalée depuis son origine. Ainsi près de 87 rendez-vous ont été honorés en 2008 contre 50 en 2007. L'équipe du DLA a rencontré aussi bien des institutions et des collectivités locales que des partenaires associatifs.

### II.4.a *Avec les institutions et les collectivités locales*

- **Conseil Général:** comme il s'y était engagé en 2007, le DLA a rencontré les équipes opérationnelles de différents services du Conseil Général, en contact régulier avec des associations employeuses : politique de la Ville/Proj'aide, ESS, Service Jeunesse, DIPAS, Emplois-tremplins, service animation sociale.
- **DDTEFP:**
  - participation du DLA aux CDIAE, dans le cadre de son appui aux SIAE du Val de Marne,
  - participation du DLA aux « conférences des partenaires et financeurs » : pour l'entreprise d'insertion Marjolaine notamment,
  - ainsi que différents RV avec différents interlocuteurs (chargées de Mission Animation Territoriale, Pôle Accès et retour à l'Emploi, Service Restructurations et Modernisation des Entreprises, etc.)
- **Conseil Régional :** rencontre avec le délégué territorial emploi et développement économique - Val de Marne
- **Préfecture/Politique de la Ville**
- **Chargés de missions « Politique de la ville » :** Ivry, Vitry, Fontenay sous Bois, Villiers/Marne, Villeneuve le Roi, Créteil (Mission Ville), ainsi que de nombreux mails échangés avec d'autres chargés de mission.
- **Ville de Fontenay/Bois:** rencontre du service économique
- **Villes de Champigny, Vitry et Choisy le Roi:** participations au comité d'appui technique du DLA
- **DDJS:** présentation du DLA à l'ensemble des salariés (Commission Emploi) et rencontres de différents interlocuteurs
- **CTA Ivry-Vitry octobre 2008:** présentation du DLA aux SIAE présentes
- **Caisse d'Allocations Familiales,** qui transmet au DLA des listings d'associations financées et fait désormais partie du Comité d'Appui Technique
- **PLIE de Plaine Centrale et d'Ivry-Vitry**
- **CA Plaine Centrale:** participation aux événements organisés par cette dernière

---

<sup>4</sup> Cahier n°1, Cadre de référence, Dispositif Local d'Accompagnement, Les Fondements, publication AVISE

#### II.4.b Avec les réseaux associatifs et autres partenaires

- Participation aux Comités d'Appui Technique de la Ligue de l'Enseignement, de Val de Marne Actif, du Crédit Coopératif, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'OPCA Uniformation.
- Des réseaux sont sollicités comme prestataires: la Ligue de l'Enseignement
- **Actions Communes :**
  - France Active et Crédit Coopératif: soirée sur le thème « Anticiper et Maitriser son Développement »,
  - Uniformation : informations collectives communes, ayant permis la prise de RV pour des diagnostics d'associations cotisant à cet OPCA.
- **Communication/rencontres, en lien avec nos priorités sectorielles :**
  - Participation à l'AG du Centre de Ressources du Val de Marne (Orly). Notons que le DLA était le seul partenaire extérieur invité,
  - Réunion de partenaires (COORACE et Centre de Ressources) sur l'appui à l'ensemblier d'insertion *Les Ormes*,
  - Participation du DLA à différentes rencontres :
    - La rencontre régionale sur l'IAE,
    - Séminaire régional portant sur la redynamisation des CDIAE,
    - Le modèle économique des SIAE (AVISE),
    - Rencontre du Groupie 77 (SIAE et Entreprises),
    - Convention nationale du CREPI,
    - Gouvernance territoriale et IAE (CG94).
  - Rencontre d'IMS –Entreprendre pour la Cité,
- Rencontre de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et sollicitation de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) sur des dossiers d'associations touristiques.
- Réunions en lien avec le réseau DLA (Inter DLA / C2RA / Journées Professionnelles des DLA) : 14 RV effectués en 2008.
- 

#### II.4.c Perspectives 2009

- Partenariat avec la CAF sur l'appui aux crèches associatives
- Rencontre prévue de la fédération des centres sociaux pour envisager une modalité de collaboration,
- Le DLA prévoit un travail partenarial plus poussé sur les associations ayant des emplois-tremplins
  - A la fois avec le service emploi-tremplin du Conseil Général du Val de Marne,
  - Mais aussi avec les services instructeurs du Conseil Régional d'Ile de France.

### III. Les perspectives du DLA pour 2009

#### III.1 Les objectifs quantitatifs

Le comité de pilotage du DLA, qui s'est réuni le 5 décembre 2008, a fixé les objectifs quantitatifs suivants pour l'année 2009, sous réserve que le DLA dispose des financements pour son fonctionnement:

	<b>Objectifs 2009</b>
Structures accompagnées	60
Diagnostics pré-accompagnement	37
Diagnostics post-accompagnement	38
<b>Ingénieries individuelles</b>	
Nombre d'ingénieries	30
Nombre d'associations différentes	30
<b>Ingénieries collectives</b>	
Nombre de sessions	20
Nombre d'associations différentes	45

Comme en 2008, l'ADIL mobilisera un équivalent ETP de 2.5 intervenants directement sur le programme DLA. Elle évoluera néanmoins avec le départ programmé de Marc Audouin, qui sera remplacé par Sidane N'DIAYE et l'arrivée de Guillaume Vétillard. Elle sera donc composée sur le terrain par 3 chargés de mission :

- Sidane N'DIAYE, Coordinateur DLA, Temps plein
- Cyril de Koning, Chargé de développement ESS, temps partiel sur DLA
- Guillaume Vétillard, Chargé de Mission DLA, Temps plein

### **III.2 Les orientations 2009**

Comme en 2008, l'ADIL accordera une priorité aux associations oeuvrant dans le cadre de la politique de la ville , issues du secteur des services à la personne ainsi que celles issues du secteur de l'insertion par l'activité économique. Elle agira également en direction des associations s'inscrivant dans l'ANRU.

Le secteur culturel, pour cause de baisse de financements, est considéré comme prioritaire par les pilotes du DLA.

Transversalement, les associations créant des emplois-tremplins (et ayant par ailleurs au moins un ETP) sont également une cible à privilégier par le DLA.

L'ADIL poursuivra son effort de mobilisation de partenariats financiers.

ADIL Boutique de Gestion  
DLA du Val de Marne  
7 square Georges Pitoëff  
94 500 Champigny sur Marne  
Tél.: 01 45 16 57 78  
Fax: 01 48 81 67 73

[contactdla94@adil-boutiquedegestion.eu](mailto:contactdla94@adil-boutiquedegestion.eu)  
<http://www.adil-boutiquedegestion.eu>